

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(1\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin aux gérants et directeurs de La Démocratie pacifique, \[29 novembre 1843\]](#)

Jean-Baptiste André Godin aux gérants et directeurs de La Démocratie pacifique, [29 novembre 1843]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#) est destinataire de cette lettre
[Lhermitte](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (1)

Collation2 p. (4, 5)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin aux gérants et directeurs de La Démocratie pacifique, [29 novembre 1843], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15269>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [29 novembre 1843](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#)

Lieu de destination 6, rue de Tournon, Paris

Description

Résumé Sur la souscription de 250 F au capital de la société formée pour la transformation de *La Phalange*, envoyée le 3 juillet 1843 et dont Godin n'a pas reçu l'avis de réception. Sur les abonnements de Lhermitte, « mon collaborateur », et de Michaud de Prisches à *La Phalange* et à *La Démocratie pacifique*.

Notes Un brouillon de la lettre, daté du 29 novembre 1843, se trouve sur les folios 20v et 21r du cahier de brouillons de lettres de Godin de 1843 à 1846 (ARCH-FAM-2021-0-0815). Lieu de rédaction à Esquéhéries d'après le même cahier. Lieu de destination : le siège de *La Phalange*, de *La Démocratie pacifique* et de l'École sociétaire se trouve à Paris au 6, rue de Tournon en 1843, puis au 10, rue de Seine à partir du 16 janvier 1844, et enfin au 2, rue de Beaune à partir du 27 septembre 1846.

Support Corrections manuscrites à la mine de plomb et soulignements manuscrits au crayon rouge sur la copie de la lettre.

Mots-clés

[Fourierisme](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Lhermitte \[monsieur\]](#)
- [Michaud \[monsieur\]](#)

Œuvres citées

- [La Démocratie pacifique, Paris, 1843-1851.](#)
- [La Phalange, Paris, 1836-1849.](#)

Lieux cités [Prisches \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom La Démocratie pacifique (Paris, 1843-1851)

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Presse

BiographieJournal quotidien, organe de l'[École sociétaire](#) succédant à *La Phalange*.
La Démocratie pacifique : journal des intérêts des gouvernements et des peuples, est publié à Paris de 1843 à 1851. [Victor Considerant \(1808-1893\)](#) en est le rédacteur en chef.

NomLhermitte

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéFouriériste

BiographieAmi de Jean-Baptiste André Godin résidant à Esquéhéries (Aisne) dans les années 1840. Les deux hommes font ensemble leurs premiers pas dans le mouvement fouriériste en 1842-1843.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 16/07/2025

H
pas de plus fait pour l'émancipation de l'humanité, sous son avancement ou bonheur vers la satisfaction de tous les besoins physiques et moraux de l'existence humaine.

Agréz mon cher Cousin, etc

Mon cher Cousin

4 novembre

Il a dernièrement dans la correspondance qui souvient à vous mon cher cousin sur l'association future je suis très satisfait pour vous que votre esprit soit entièrement débarrassé des inquiétudes sociales et je me désire mallement vous arracher à la douce tranquillité que vous goûtez mais un phantasme Consideré comme un devoir à remplir d'annoncer la venue de meilleures destines quand il m'est fait plus que vous a lointé pourriez c'est pour cela que j'en vous en ai parlé je terminerai en vous annonçant que la réalisation n'est pas si éloignée qu'en nous paraît la marche actuelle des idées nous permet de croire que dans dix à douze ans le mond entrera dans son organisation nos enfants pourront donc vivre au sein des harmonies humaines

Agréz

Messieurs les gérants directeurs de la Démocratie pacifique

M:

ma lettre du 3 juillet dernier vous portait deux effets sur paris montant à 250 francs en règlement de la souscription que je vous ai offert par ma précédente lettre du 30 arrivé aucun avis que je saisisse ne nous est parvenu concernant cette somme Veuillez monsieur nous faire savoir qu'elles sont les causes de ce retard et si des raisons qui intéressent l'avenir de la Démocratie pacifique peuvent maintenant dissuader ay être pour quelque chose d'un autre côté l'abonnement de monsieur Thérmitte mon collaborateur doit être expiré depuis longtemps pensant d'après les avis contenus dans les derniers numéros de la phalange ou les premiers de la Démocratie pacifique que ces soins donnaient à votre charge j'ai différé jusqu'à ce jour à vous écrire d'autant plus facilement que le peu de temps qui m'a resté de mes occupations force me laisse à peine la satisfaction de terminer mes idées à la source limpide de votre idée et de suivre le torrent invincible je n'avais pas encore vu non plus les lectures des numéros adressés à monsieur michaud de Triches mij étant transporté je les ai trouvés dans l'attend d'un traité qui doit vous régler de Comis d'abonnement suivant avis de la Démocratie pacifique du 18 Courant afin de vous éviter cette disposition

8

Sur monsieur Lhermitte dont l'abonnement à la phalange
avait été réglé le 1^{er} avril dernier pour 6 mois je viens de prier un
personne de mes connaissances de vous faire remettre 24 francs
sous bref délai pour notre abonnement Courant

Agrezz Monsieur l'assurance de ma parfaite considération
et veuillez me croire votre très obéissant serviteur

Messieurs 19 Janvier 1866

Nous avons reçu double presque tous les n^o de la Démocratie pacifique
du Courant de ce mois nous en avons fait dans l'intérêt du journal
le meilleur usage qu'il nous a été possible pensant que c'est à cette
échéance que ce double envoi nous est fait.

Des deux bandes qui portent les différents numéros que reçoit
monsieur Lhermitte celle-ci inclus est la seconde qui soit régulièrement
parvenue. Permettez moi, messieurs, de vous entretenir un instant
de la condition des travailleurs que j'ai pu voir chaque jour.
Autrefois, la tisserande procurait ici aux ouvriers un salaire assez satisfaisant.
L'ouvrage manquait rarement et l'ouvrier finissait sa journée avec confiance
au lendemain. Depuis plusieurs années les choses ont bien changé; le
tisserant a redouble d'activité et d'adresse, mais inutilement. Car la rétribution
de son travail a diminué au delà de ses forces; et elle en est arrivé à ce
point qu'il est obligé de faire pour un franc, treize mètres de toile d'^{1/2}
centimètre de largeur, pour le tissage de laquelle il faut lancer la navette
2800 fois par minute pour faire le compte il a à payer ~~par cette modique~~
~~restitution de quel dommage~~
somme la femme ou l'enfant qui fait sa trame, les frais d'outils, de loyer
d'éclairage, à décompter les temps de chauffage si souvent renouvelés que
ceux-ci emportent au moins le quart de son temps. Voila pour la part du plus
dur. Capable qui travaille de quatre heures du matin jusqu'à dix heures du soir,
il est à observer qu'il ouvrier moins diligent gagne beaucoup moins,
surtout pendant les courtes journées de l'hiver; car il ne peut travailler
que le jour. Si l'on voulait veiller, le produit de son travail suffisait à
peine pour le dédommager d'un peu de bois qu'il serait obligé de brûler
et de l'huile qui consommerait sa sombre lampe; il est donc
condamné à rester couché jusqu'à ce que le soleil se lève.

Une autre branche de travail offre un peu plus d'avantage aux
ouvriers que ce sont attachés, c'est l'exploitation des forêts dont la plus
remarquable est celle de Roavion, aujourd'hui propriété du duc d'Ussel.
Le sabotier, le sain et le bûcheron concourent principalement à
cette exploitation. Leur journée varie de un franc cinquante centimes
à deux francs cinquante centimes. C'est sans doute aux dégots attachés
à l'arbre dur et solide de assurer qui doit être attribué le peu de